

## **Katrin Jadin à Philippe GOFFIN, Ministre des Affaires étrangères et Ministre de la Défense sur "Le renvoi de djihadistes belges par la Turquie"**

**Katrin Jadin** (MR): Monsieur le ministre, l'OCAM a annoncé récemment que plusieurs djihadistes belges s'étaient évadés du camp de détention kurde en Syrie. À ce sujet, la presse a publié le nom de deux femmes djihadistes se trouvant probablement en Turquie, bien qu'aucune localisation précise n'ait été alors possible (ma question date du 13 novembre). Elles auraient été entraînées dans le but de revenir en Europe pour y commettre des attentats.

Mes questions sont les suivantes. Monsieur le ministre, avez-vous déjà contacté les autorités turques via notre ambassade à Ankara? Pouvez-vous nous en dire un peu plus quant au renvoi de ces deux femmes djihadistes? Plus généralement, combien de djihadistes belges seraient concernés par la volonté turque de renvoyer des combattants de l'État islamique vers leur pays d'origine?

**Réponse du ministre Philippe Goffin** : Madame la présidente, fin novembre 2019, deux femmes FTF ont été expulsées de Turquie, l'une après avoir été arrêtée consécutivement à sa fuite du camp de Ain Issa et son passage à la frontière turco-syrienne, l'autre après avoir été interceptée par l'armée turque en Syrie. Leur expulsion s'est déroulée en étroite collaboration avec les autorités turques, ce qui a permis d'organiser leur transfert en toute sécurité ainsi que leur prise en charge dès leur arrivée en Belgique, où elles sont à présent incarcérées.

L'information relative à l'évasion de deux hommes FTF à la suite de l'offensive turque s'est avérée infondée. Les intéressés sont toujours détenus dans une prison du Nord-Est de la Syrie.

Het departement Buitenlandse Zaken is op de hoogte van de detentie van zes Belgische *Foreign Fighters* in Turkije. Drie van hen zijn in Turkije veroordeeld voor hun lidmaatschap van de terroristische organisatie Islamitische Staat en zitten daar gevangenisstraffen uit. Wat de andere drie betreft, wachten wij op de beslissing van de Turkse autoriteiten om hen ter plaatse te vervolgen of uit te wijzen naar België.

Notre ambassade à Ankara a des contacts réguliers avec le ministère turc des Affaires étrangères et souligne à chaque occasion l'importance de coopérer en toute transparence en cas de renvoi futur des FTF belges.

S'agissant de la décision du juge des référés du 11 décembre 2019 ordonnant à l'État belge de fournir une assistance à dix enfants de FTF belges actuellement retenus au Nord-Est de la Syrie, je puis vous dire que l'État belge n'a pas interjeté appel contre cette décision. Mon département examine actuellement les possibilités d'exécution, y compris les contacts internationaux nécessaires et les aspects sécuritaires.

Je ne suis pas en mesure de confirmer qu'un transfert de ces enfants aura effectivement lieu ni, le cas échéant, dans quel délai. L'ordonnance a été assortie d'une astreinte de 5 000 euros par jour et par enfant sans plafond.

De repatriëring van kinderen heeft in het verleden al plaatsgevonden. Zo werd in november 2018 een jong meisje, dat in 2016 door haar vader in de regio Idlib werd

ontvoerd, naar haar moeder in België gerepatrieerd. In juni 2019 konden wij zes kinderen repatriëren uit de kampen in Noord-Syrië. Het ging om vier weeskinderen en twee niet-begeleide slachtoffers van ouderlijke ontvoering.

Het huidige standpunt van de regering voorziet niet in de repatriëring van volwassenen uit Syrië.

Je répète ici les chiffres dont nous disposons aujourd'hui: en Turquie, six femmes plus enfants sont détenus actuellement; en Irak, deux hommes sont en prison; en Syrie, quatorze hommes sont en prison et vingt-huit femmes et environ cinquante enfants sont dans les camps.

**Réplique de la députée Katrin Jadin (MR):** Merci beaucoup, monsieur le ministre, pour ces éléments de réponse. En ce qui concerne mes questions, c'est tout à fait clair.

Je tiens juste à faire remarquer à quel point nos relations diplomatiques sont importantes. Les contacts doivent en tout cas être maintenus, même si nous ne sommes pas toujours d'accord sur certains sujets. Avec la Turquie, par exemple, nombreux sont les sujets sur lesquels nous discutons. Ici, il est essentiel que la collaboration se fasse parfaitement. J'entends qu'il en est ainsi et je m'en réjouis.

J'espère que nous pourrons, si nous avons encore dans les semaines à venir à traiter de ce même type de cas en ce qui concerne les *Foreign Terrorist Fighters* en provenance de Syrie via la Turquie, à nouveau compter sur cette parfaite collaboration.